

ASSISTANTS DE NEERLANDAIS EN FRANCE 2018-2019

**INSTITUT
FRANÇAIS**

PAYS-BAS

Le programme d'assistants de langue propose aux étudiants néerlandais l'opportunité d'une première expérience professionnelle en France (Académies de Lille et de Guyane). Neuf postes sont à pourvoir. Les candidatures doivent parvenir à l'Institut français des Pays Bas **avant le 19 janvier 2018**.

Missions

Vous pourrez vous voir confier les missions suivantes dans votre établissement :

- pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur ;
- participation à diverses activités éducatives de l'établissement ;
- contribution à des enregistrements authentiques destinés à enrichir les collections audiovisuelles des établissements ;
- aide personnalisée à l'élève ;
- participation à la mise en oeuvre d'un projet d'échanges ;
- animation d'un club
- accompagnement éducatif ;
- stages linguistiques.

Critères d'éligibilité

- Avoir entre 20 et 30 ans ;
- Être ressortissant du pays où la candidature est déposée.
- Être régulièrement inscrit dans une université au moment du dépôt de candidature.
- Être titulaire de l'équivalent d'une L2 ou d'une licence (formation bac + 2 au minimum) au moment de l'arrivée en France;
- Être locuteur de langue maternelle néerlandaise et avoir vécu et étudié aux Pays-Bas depuis l'enfance ;
- Pouvoir communiquer oralement en français (niveau B1 sur l'échelle du CECRL).

Postes disponibles

Les postes sont offerts dans les Académies de Lille et de Guyane principalement dans le secondaire (collège 11-15 ans ou lycée 15-18 ans).

Durée du séjour

Les assistants prennent leur poste au 1er octobre 2018 pour une durée de 7 mois, c'est-à-dire jusqu'au 30 avril 2019.

Service hebdomadaire

12 heures par semaine. Cet horaire peut être effectué dans un ou plusieurs établissements.

Vacances scolaires

Vous bénéficierez des mêmes vacances que vos élèves et collègues français, à savoir : une à deux semaines à la Toussaint, deux semaines à Noël, deux semaines en hiver, et deux semaines au printemps.

Rythmes scolaires

- La semaine commence le lundi matin et se termine le samedi midi. Les élèves ont entre 26 et 32 heures de cours par semaine.
- Normalement, chaque séance comprend 55 minutes d'enseignement (en collège et en lycée) et 45 minutes dans le primaire.
- La journée commence entre 8 h et 8 h 30, pour s'achever vers 16 h 30 en école primaire et 17 h 30 en collège et lycée.

Rémunération mensuelle

970,67 € brut avant déduction des diverses retenues obligatoires (sécurité sociale, ...), soit environ 790 € net, pour l'Académie de Lille et 1100 € net pour l'Académie de Guyane.

Le dossier d'inscription est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_etrangeur_2018-2019.pdf

et est à retourner à l'adresse ci-dessous après l'avoir complété **avant le 19 janvier 2018**, délai de rigueur :

Mme Fabienne RICORDEL, Attachée de coopération pour le français : fabienne.ricordel@diplomatie.gouv.fr

Institut français des Pays-Bas – Anna Paulownastraat 76, 2518 BJ Den Haag

